

Montagne et Escalade pour VOUS

Projet FFME Auvergne-Rhône-Alpes 2017/2020

Les priorités, les axes stratégiques de ce projet s'inscrivent dans la continuité des plans de développement antérieurs des comités régionaux FFME Auvergne et Rhône-Alpes et très logiquement du projet fédéral.

Ne sont proposées dans ce document que des grandes orientations, le plan de développement sera finalisé au cours de l'année 2017 avec le comité directeur nouvellement élu en tenant compte le plus exactement possible des attentes des clubs. Il sera aussi une déclinaison du plan stratégique fédéral.

Le projet est centré sur la pratique dominante au sein de notre fédération c'est-à-dire l'escalade, toutefois la spécificité de nos territoires, très marqués par la place de la montagne et plus généralement de la pleine nature, reste déterminante. Nous souhaitons trouver un juste équilibre entre la pratique en structure artificielle et les activités outdoor, la dimension compétition et le loisir, la nécessité de mutualiser au sein de la ligue pour être efficace et la volonté d'être proche des territoires, équilibre encore entre la professionnalisation et la place des bénévoles.

Des priorités transverses s'imposent conformément à notre rôle et à nos statuts comme la formation ou l'accès au haut niveau et l'organisation des compétitions pour l'escalade et le ski alpinisme ou conformément à des exigences de développement durable comme la sécurité.

En terme de fonctionnement, outre nos indispensables relations avec le conseil régional, la DJRSCS et les CROS un double enjeu sera à prendre en compte : réussir la fusion entre l'Auvergne et Rhône-Alpes et trouver de nouveaux modes de fonctionnements sur un territoire toujours plus vaste avec près de 240 clubs et 12 comités territoriaux. A ce titre la signature de Convention de coopération territoriale avec chaque territoire et avec la fédération permettra sans doute une meilleure lisibilité et efficacité des coopérations. La question plus générale d'être utile pour ces structures et les presque 25 000 licenciés est posée. Il faudra par ailleurs poursuivre les actions engagées par les 2 comités régionaux pour rendre notre communication plus performante et plus à l'écoute des attentes des acteurs FFME en Auvergne-Rhône-Alpes. Le comité directeur pourra s'appuyer sur une équipe compétente de bientôt 6 salariés pilotée par un directeur et d'un cadre technique national. La question du renouvellement de nos modes de gouvernance est aussi posée avec la question clé de la circulation de l'information.

Afin d'être plus précis, sans être exhaustif, voici classés en douze grands thèmes les priorités et compétences de la future ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

1/COMMUNICATION

- ✚ Etablir un plan de communication interne et externe et missionner un salarié (avec des compétences spécifiques pour son suivi aux côtés d'un élu référent.
- ✚ S'appuyer sur des moyens de communication et des ressources informatiques performantes pour faciliter les échanges sur ce vaste territoire sans multiplier les déplacements physiques.

- ✚ Mettre en place des actions de communication pour faire connaître et valoriser les actions de la ligue sur son territoire dans le respect de la charte fédérale.
- ✚ Développer un site internet avec une charte graphique déclinée du site fédéral.
- ✚ Transmettre au niveau N + 1 les informations d'intérêt dépassant le seul territoire de la ligue.
- ✚ Organiser la circulation des informations entre les comités territoriaux.
- ✚ Communiquer avec les clubs de la ligue et l'ETR (équipe technique régionale).

2/COMPETITION

- ✚ Organiser les championnats régionaux pour toutes les activités (escalade et ski alpinisme) et disciplines compétitives et ce pour chaque catégorie d'âge. Pour l'escalade développer également les évènements/compétitions pour les handicapés.
- ✚ Coordonner les calendriers des compétitions sur son territoire.
- ✚ Développer des nouveaux formats de compétition en cohérence avec les projets fédéraux : combiné, compétition par équipe, contests...
- ✚ Organiser des stages d'entraînement pour développer la performance (escalade et ski alpinisme)
- ✚ Accompagner le développement de l'Equipe fille ski alpinisme

3/DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES

- ✚ Développement de toutes les activités et de la multi activité
- ✚ Organisation ou accompagnement de rassemblements promotionnels : Symphon'ice / Mont Dore Y Cimes, Cantal Y Cimes, ... Doucy'cimes, Jarrienne, rassemblement bloc, grandes voies, escalade artificielle...
- ✚ Propositions d'activités pas ou peu prises en charge par les clubs : alpinisme et ski alpinisme pour les jeunes notamment, canyon, raquette...
- ✚ Suivre avec précision les statistiques sur l'évolution de nos clubs et licenciés et en tirer des enseignements. Travailler sur la fidélisation des licenciés.
- ✚ Poursuivre et amplifier nos actions pour le développement du sport montagne escalade handicapé en lien avec le handi sport et le sport adapté.

4/DEVELOPPEMENT DURABLE

- ✚ Sur le fonctionnement de la ligue : politique zéro papier, limitation des déplacements par le recours à des conférences téléphonées et utilisation de systèmes de visio-conférence, recyclage des cordes, incitation au covoiturage et utilisation des mobilités douces
- ✚ Sur l'organisation d'évènements, compétitions : suivre les préconisations de l'Agenda 21, covoiturage, et transports en commun...
- ✚ Sur l'emploi : pérennisation de l'emploi, sensibilisation des différentes structures aux enjeux de la professionnalisation.
- ✚ Relayer le plan éco-citoyen et développer des actions régionales : travail en commun avec le CROS sur les incivilités, formations des présidents de clubs, sport santé...
- ✚ Travail en commun avec les associations, les structures impliquées sur les questions de protection de la nature : Coordination montagne, Mountain Wilderness, LPO, Frapna, Conservatoire des Espaces Naturels, FFCAM...

5/EQUIPEMENTS

- ✚ Tenir à jour les répertoires SAE et SNE FFME
- ✚ Suivi continu du schéma de cohérence des équipements sportifs escalade (SAE)
- ✚ Développer le réseau conseil et expertise SAE dans les territoires et la MAO partagée
- ✚ Renforcer l'échange, la coordination, le partage d'expérience et réfléchir à l'élaboration d'un schéma de cohérence pour les SNE
- ✚ Aide aux clubs et comités territoriaux pour le montage de dossiers (PNE, PNSAE, etc.) et création d'une bourse SNE

6/EXCELLENCE SPORTIVE

- ✚ Intégrer la nouvelle donne de l'olympisme pour l'escalade
- ✚ Aide à la création et au développement des TES (territoires d'excellence sportive)
- ✚ Equipe régionale escalade : stages/entraînements, suivi des athlètes (médical sauf inscrits sur la liste haut niveau / double projet/ conditions d'entraînement)
- ✚ Mise en place d'un poste d'agent de développement haut niveau
- ✚ Créer les conditions pour permettre l'accès au HN
- ✚ Création d'un pôle espoir escalade sur Voiron
- ✚ Formation, échanges avec les entraîneurs de clubs
- ✚ Equipe régionale alpinisme
- ✚ Favoriser l'émergence et la structuration de clubs nationaux formateurs sur l'ensemble de la ligue

7/FINANCES

- ✚ Fixer le prix de la part licence pour la ligue en programmant les évolutions pour l'olympiade
- ✚ Rechercher des financements externes tant auprès de la collectivité régionale que de partenaires.
- ✚ Développer le volume des recettes correspondant aux activités proposées : formations, stages, rassemblement, compétitions sans se substituer aux territoires et clubs.
- ✚ Diversifier les sources de revenus en recherchant des partenaires financiers et/ou logistique, et en proposant la vente de produits commerciaux à destination des comités d'entreprises, non licenciés, santé (demande agrément tourisme).

8/FORMATION FEDERALE

- ✚ Identifier les besoins des clubs et licenciés et innover en terme de propositions en fonction de la demande
- ✚ Organiser les formations régionales (brevets fédéraux, passeports, stages montagne et escalade) : programmation, mise en ligne, gestion des inscriptions, suivi et bilan des stages...
- ✚ Programmer les stages à l'avance (6 mois à 1 an à l'avance) pour proposer un calendrier cohérent et répondant aux besoins des licenciés. Cela, tout en gardant la souplesse d'organiser des stages sur demande
- ✚ Gérer une équipe de cadres fédéraux qui réalisent les stages

- ✚ Veiller à la qualité des formations grâce à des contenus de stages adaptés, homogènes, harmonisés et cadrés.
- ✚ Gérer en direct les formations en FPC (formation professionnelle continue) et prise en charge à terme des formations CQP

9/ORGANISATION TERRITORIALE

- ✚ Renforcer nos relations directes avec les clubs
- ✚ Négocier et signer les conventions territoriales avec les comités territoriaux et la fédération
- ✚ Organiser le découpage territorial de la ligue en comités territoriaux tout en conservant une couverture géographique complète de la ligue.
- ✚ Elaborer un plan régional de développement du bénévolat : formation de présidents de clubs, accueil de jeunes dirigeants, développement outils de télé/visio conférences pour limiter les déplacements, actions de valorisation/remerciement du bénévolat...

10/PREVENTION SECURITE

- ✚ Création d'un groupe de travail sécurité composé des 5 correspondants de la ligue.
- ✚ Mettre en œuvre les plans de prévention de sécurité.
- ✚ Animer, enrichir le plan régional sécurité, impulser les actions
- ✚ Désigner un correspondant sécurité dans chaque club

11/PROFESSIONNALISATION

- ✚ Piloter et manager l'équipe des 6 salariés et conseillers techniques et poursuivre le développement de la professionnalisation.
- ✚ Relayer et utiliser les dispositifs existants d'aide à l'emploi (emplois d'avenir, emplois CNDS, PST...)
- ✚ Créer à terme un groupement d'employeur accessible à l'ensemble des clubs et territoires.
- ✚ Animer et dynamiser l'équipe technique régionale (ETR) en renforçant sa structuration pour assurer notamment une répartition géographique équitable avec un élu référent.

12/REPRESENTATION DES ASSOCIATIONS

- ✚ Représenter les clubs et la Fédération dans les instances régionales.
- ✚ Intégrer les organes de direction des instances sportives régionales.
- ✚ Ouverture, rencontres, échanges avec les autres institutions et partenaires privés, associations, syndicats, entreprises intervenant sur les mêmes champs que la FFME.